

Image not found or type unknown



Probleme suite a une succession

Par **Choupchou**, le **13/02/2011** à **18:46**

Bonjour,
Dnas le cadre d'une succession à 5 enfants, 2 de mes freres rachetent une villa, l'acte de vente est signé, les délai sont ecoulés, et surtout leur chèques sont débités, en revanche les 3 autres enfants dont je fais partie, n'avont toujours pas touché le moindre centime, et ce depuis un mois.
Le notaire n'a pas une bonne réputation certes, mais que puis je faire contre lui? Ou est donc cet argent? Je pensais naïvement que le vendeur touchait l'argent de l'acheteur, pourtant je n'ai rien!
Quels sont mes droits? Mes recours eventuels?
Merci d'avance pour vos reponses éclairées.